



1

Jours

Maîtriser les conflits d'intérêts

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JCF-DTRH-215

Objectifs de la formation

- Gérer les notions et le contexte du conflit d'intérêt
- Etablir un code de déontologie

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire et encadrer le concept de conflit d'intérêt

- La notion de conflit d'intérêts
- Le contexte : la « gouvernance »
- La Santé publique
- Le cadre juridique applicable en la matière

Après-midi

2. Mettre en place une politique de prévention et de gestion ciblée et efficace

- Renforcer l'implication et la vigilance par des outils appropriés
- Le pilotage par des comités d'experts
- La Déclaration Publique d'Intérêt

3. Examiner les sanctions

- Administratives
- Civiles et pénales



- Disciplinaires
- Réputationnelles
- Valeurs des actes effectués

Pré-requis

Maîtriser les bases du droit public

Public cible

Dirigeant d'entreprise, responsable d'établissement public, élu d'une collectivité locale, dirigeant d'association

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

